

Mégaphorbiaie

(2.3.3 *Filipendulion*)



La mégaphorbiaie désigne un groupement de hautes herbes à larges feuilles dont la taille dépasse 1,50 mètres à maturité. La mégaphorbiaie marécageuse (*Filipendulion*) se développe dans des zones humides anciennement défrichées et actuellement sous-exploitées. Elle occupe ainsi les bordures de cours d'eau, les lisières de forêts marécageuses ou encore les prairies humides (*Molinion*) laissées à l'abandon.

Ce groupement végétal relativement peu diversifié est généralement dominé par deux ou trois espèces mais abrite quelques plantes menacées. Il offre des ressources alimentaires importantes à une faune variée provenant des milieux voisins. En bordure de cours d'eau, ce groupement participe à l'épuration des eaux et contribue à la stabilisation des berges.

La mégaphorbiaie marécageuse figure en tant que milieu naturel digne de protection à l'annexe 1 de l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage (OPN).



Mégaphorbiaie riveraine, Touvière (juin 2006)



La mégaphorbiaie marécageuse est en régression dans les régions de plaine soumises à une agriculture intensive, la principale menace étant le drainage. Elle est en revanche en expansion dans les zones marécageuses à l'abandon. De manière générale, le milieu est encore répandu en Suisse.



- www.natagora.be/.../Prairies_humides_abandonnees_ou_Megaphorbiaies.pdf
- Manuel "Conservation des marais en Suisse", 1992-2002. OFEFP.

LA MEGAPHORBIAIE A GENEVE



La mégaphorbiaie marécageuse est liée à la présence d'un sol gorgé d'eau qui peut être temporairement inondé. Les sols humides en permanence sont colonisés par les cariçaies.



La mégaphorbiaie marécageuse occupe des sols riches en matière organique et en nutriments.



Caractérisée par une végétation élevée à feuillage dense, la mégaphorbiaie marécageuse typique est généralement dominée par la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*). L'angélique des bois (*Angelica sylvestris*) l'accompagne fréquemment.



Dans une dynamique naturelle, la mégaphorbiaie marécageuse reste relativement stable. Toutefois elle peut être colonisée progressivement par des arbustes adaptés aux contraintes hydriques du sol. Ces fourrés marécageux évoluent ensuite lentement vers la forêt marécageuse.

L'ENTRETIEN DE LA MEGAPHORBIAIE A GENEVE



Maintien de la flore caractéristique et lutte contre la colonisation d'espèces envahissantes (néophytes).



Gestion de l'embuissonnement, éventuellement maintien de 5 à 10% de buissons s'il n'y a pas de forêt adjacente.



- Intervention quand le sol n'est pas trop humide afin de préserver sa structure.

- Intervention tardive (septembre-octobre) pour favoriser la flore et assurer la dissémination des graines.



- Assurer l'export du produit de coupe pour éviter l'enrichissement du sol. Ne jamais apporter d'engrais ou de produits phytosanitaires

- Surveiller l'apparition des espèces néophytes envahissantes.



- Intervention après la période de ponte (août/septembre). Ménager des zones non fauchées pour limiter l'impact sur l'entomofaune.

Mode d'entretien

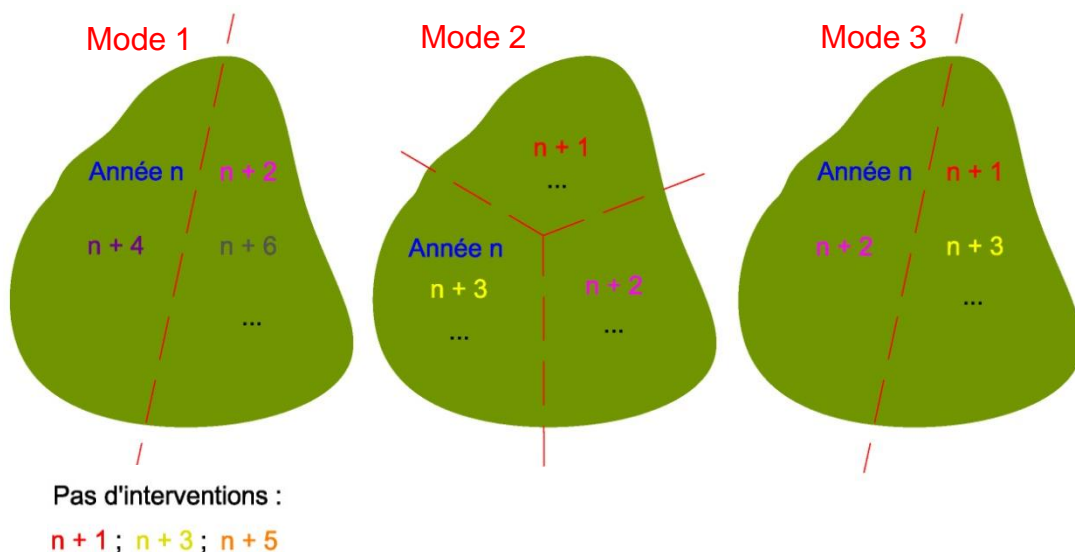
Opération

- Coupe à une hauteur minimale de 10 cm pour limiter l'impact sur l'entomofaune et la petite faune vivant au sol.
- Coupe centrifuge, en direction des zones refuge (ourlets et surfaces non fauchées) pour permettre à la faune de s'y réfugier.

Fréquence/sectorisation

Choix à effectuer parmi les 3 modes d'entretien proposés ci-dessous selon un gradient d'intensité, en fonction de la productivité de la parcelle.

Principes d'intervention sur une prairie humide, selon gradient d'intensité d'entretien



Mode d'entretien (selon gradient d'intensité)	1	2	3
Sectorisation	2 secteurs	3 secteurs	2 secteurs
% de surface entretenu/an	0 à 50%	33%	50%
% de zone refuge/an	50 à 100%	66%	50%
Intervention	1 secteur ts les 2 ans	1 secteur / an	1 secteur / an





Période d'intervention

Fauche tardive (mi-septembre à mi-octobre), afin de permettre à l'entomofaune d'accomplir son cycle vital et aux plantes à floraison tardive d'arriver à fructification.

Matériel

- Pour la fauche : faucheuse à barre de coupe, faucheuse rotative (sans conditionneur), motofaucheuse à barre de coupe, débroussailleuse à lame, faux, à adapter en fonction de la taille et de la possibilité de mécanisation de la parcelle.

A proscrire : faucheuse-conditionneuse, broyeur (impact important sur la faune).

- Pour le conditionnement : faneuse, andaineuse, presse/autochargeuse.

Remarques

En diminuant le nombre de coupes et surtout le nombre d'interventions de fanage ainsi qu'en augmentant la largeur de travail, l'impact sur la petite faune est considérablement réduit.

Machines utilisées pour la fauche



Y. Bourguignon

Motofaucheuse à barre de coupe



ECOTEC

Débroussailleuse à lame particulièrement adaptée à l'entretien des petites surfaces



ECOTEC

Broyeuse



Evacuation

- Export du produit de la fauche, afin de favoriser un appauvrissement du sol.
- Laisser le produit de coupe sécher au sol pendant minimum 3 à 7 jours. Ceci est suffisant pour la dispersion de la petite faune ainsi que pour la fructification des plantes.
- Une partie du matériel végétal peut être utilisé pour l'aménagement de tas en bordure de haie ou en lisière de forêt pour créer des structures favorables à la faune.

Recommandations

- La pratique d'une ou plusieurs fauches annuelles n'est pas compatible avec le maintien d'une mégaphorbiaie, elle évoluerait vers une prairie. A contrario, une périodicité de gestion supérieure à cinq ans relancerait la dynamique forestière.
- Pour lutter contre les néophytes (solidage par ex.), un entretien différencié est préconisé sur la surface colonisée. Il consiste à effectuer deux coupes annuelles à la floraison (juin et septembre) avec évacuation du produit de coupe pour éviter la propagation par dissémination des graines et pour affaiblir les rhizomes.



Mégaphorbiaie (*Filipendulion*) (flèche rouge) avec strate buissonnante (flèches jaunes)

Opération

Recépage sélectif durant la période automnale, en même temps que la mégaphorbiaie, pour limiter l'impact sur la faune et la flore.



Fréquence/sectorisation

Intervention par secteur (cf. mode d'entretien de la strate herbacée) tous les 2 à 4 ans à adapter selon la vitesse de colonisation des ligneux et la taille du site.



Fauche : 0.50 à 1.00 CHF/m²

Débroussaillage : 0.20 à 1.50 CHF/m²



ESPECES TYPIQUES



D. Baertschi

Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*)



D. Baertschi

Salicaire commune (*Lythrum salicaria*)



P. Hanegraaf

Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*)



P. Martin

Valériane officinale (*Valeriana officinalis*)

ESPECES CIBLES MENACEES A GENEVE



E. Wermeille

Nacré de la sanguisorbe (*Brenthis ino*)

Milieux naturels

Structure et contenu des fiches

Légende des pictogrammes et codes couleurs utilisés

LE MILIEU EN SUISSE



Information générale, contexte



Photographies, schémas ou coupes



Menaces sur le milieu au niveau Suisse



Sélection de références bibliographiques

LE MILIEU A GENEVE



Hydrologie



Pédologie



Paysage



Evolution du milieu sans intervention

L'ENTRETIEN DU MILIEU A GENEVE



But



Contraintes



Coûts de la mesure



Gestion de la strate herbacée (végétation comprise entre 0 et 1.5 m)



Gestion de la strate arbustive (végétation comprise entre 1.5 et 6 m)



Gestion de la strate arborée (végétation ligneuse supérieure à 6 m)



Gestion par le pâturage

ESPECES TYPIQUES ET CIBLES



Plantes vasculaires



Lépidoptères (papillons)



Orthoptères (sauterelles, criquets et grillons)



Coléoptères terrestres



Reptiles



Oiseaux